



AVIS DE MOTION

Lise Labrie, directrice générale & greffière-trésorière informe les contribuables de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche qu'un projet de modification du règlement numéro 003-2007 décrétant du règlement en matière de délégation de contrôle et de suivi budgétaire tenue le 14 septembre 2026.

Ledit règlement sera adopté lors de la séance publique qui aura lieu le 6 octobre 2026 à 19hrs, à la salle du conseil situé au 163, route Principale, Saint-André-de-Restigouche (Québec) G0J 2G0.

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions au dg@saintandrederestigouche.com ou par téléphone au 418 865-2234.

DONNÉ À SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE, CE 24^{ième} JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

Lise Labrie,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Labrie, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-deuxième jour du mois de septembre deux mille vingt-six.

Lise Labrie,
Directrice générale et greffière-trésorière

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal durant les heures de bureau.

Horaire du bureau municipal

Lundi : sur rendez-vous

Mardi : sur rendez-vous

Mercredi : 10 à 16hrs

Jeudi : Midi à 18hrs